

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

**BREVET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE
WEBDEVELOPER**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT
DOMAINE : SCIENCES

CODE : 75 34 20 S32 D3
DOMAINE DE FORMATION : 710
DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RÉSEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 07 février 2022,
sur avis conforme du Conseil général**

**BREVET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE
WEBDEVELOPER**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Conformément au champ d'activité et aux tâches décrites dans le profil professionnel ci-annexé et approuvé par le Conseil général de l'enseignement de promotion sociale, cette section vise à permettre à l'étudiant :

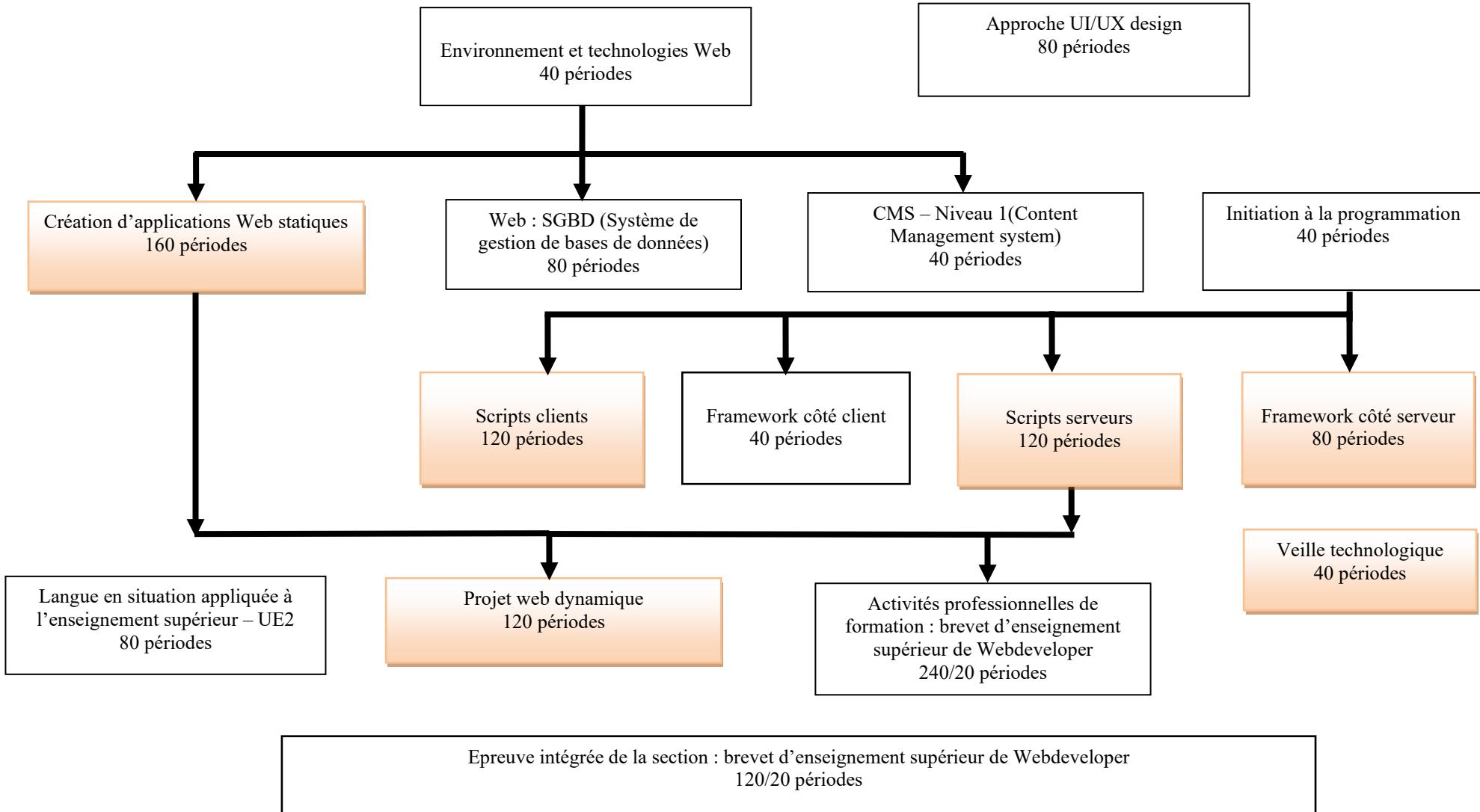
- ◆ mettre en place une démarche de recherche appliquée en identifiant les besoins liés à son intervention dans le projet ;
- ◆ utiliser ou mettre en place un environnement de travail en fonction du résultat de l'analyse du projet ;
- ◆ utiliser les langages en vigueur pour réaliser la structure statique des applications ;
- ◆ utiliser des langages de programmation pour développer et dynamiser des applications WEB internet/intranet animées ou non ;
- ◆ assurer la compatibilité des applications avec les navigateurs, les médias et les exigences du référencement ;
- ◆ d'assurer l'accessibilité des applications web pour les personnes à besoins spécifiques ;
- ◆ assurer la sécurité des contenus et des accès en respectant les protocoles associés, et les bonnes pratiques en matière de développement ;
- ◆ utiliser des outils spécifiques (versioning, test unitaire, débogage, optimisation,...) et actualisés de développement d'applications web (framework, CMS...) ;
- ◆ sélectionner, assembler, intégrer, paramétrier et tester des composants et des ressources nécessaires à la réalisation des développements demandés ;
- ◆ réaliser la mise en production des applications optimisées dans un environnement d'exploitation existant et en assurer le suivi et la maintenance ;
- ◆ participer à la conception et à l'implémentation d'une base de données et en exploiter les informations ;
- ◆ d'agir avec une marge d'initiative étendue dans l'optimisation du travail réalisé ou de la gestion des tâches ;
- ◆ assurer la veille technologique.

2. UNITES D'ENSEIGNEMENT CONSTITUTIVES DE LA SECTION

Intitulés	Classement de l'unité	Codification de l'unité	Code du domaine de formation	Unités déterminantes	Nombre de périodes	ECTS
Environnement et technologies Web	S	75 34 04 U32 D2	710		40	4
Web - SGBD (Système de gestion de bases de données)	S	75 34 21 U32 D2	710		80	8
Création d'applications Web statiques	S	75 34 65 U32 D1	710	X	160	16
Approche UI/UX design	S	75 34 69 U32 D1	710		80	8
CMS – Niveau 1 (Content Management System)	S	75 34 08 U32 D2	710		40	4
Initiation à la programmation	S	75 34 23 U32 D1	710		40	4
Activités professionnelles de formation : brevet d'enseignement supérieur de webdeveloper	S	75 34 24 U32 D2	710		240/20	8
Scripts clients	S	75 34 25 U32 D2	710	X	120	11
Framework côté client	S	75 34 71 U32 D1	710		40	4
Scripts serveurs	S	75 34 26 U32 D2	710	X	120	11
Framework côté serveur	S	75 34 70 U32 D1	710	X	80	8
Projet Web dynamique	S	75 34 28 U32 D2	710	X	120	11
Veille technologique	SEG	75 34 14 U32 D1	710	X	40	4
Anglais en situation appliquée à l'enseignement supérieur – UE2	LLT	73 02 92 U32 D2	706		80	7
OU						
Néerlandais en situation appliquée à l'enseignement supérieur – UE2	LLT	73 01 92 U32 D2	706		80	7
OU						
Allemand en situation appliquée à l'enseignement supérieur – UE2	LLT	73 03 92 U32 D2	706		80	7
Epreuve intégrée de la section : brevet d'enseignement supérieur de webdeveloper	S	75 34 20 U32 D2	710		120/20	12

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	1400
B) nombre de périodes professeur	1080
C) nombre total ECTS	120

3. MODALITES DE CAPITALISATION DE LA SECTION : WEBDEVELOPER



4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

« Brevet d'Enseignement Supérieur de WEBDEVELOPER » de l'enseignement supérieur de promotion sociale.

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE



CONSEIL GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

BES WEB DEVELOPER

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

SECTEUR	SCIENCES		
DOMAINES D'ETUDES	17	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	5
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANCAIS	CREDITS	120

Approuvé par le Conseil général de l'Enseignement de promotion sociale le

WEB DEVELOPER

1. CHAMP D'ACTIVITE

Le Webdeveloper participe aux activités concernant l'analyse, la conception, la réalisation, l'optimisation, la mise en production, la mise à jour, la maintenance, et l'évolution d'applications internet/intranet statiques et dynamiques.

Il dispose de connaissances techniques suffisantes pour dialoguer avec des responsables de projets ou des responsables informatiques. Dans le cadre de sa fonction, il fait preuve d'une maîtrise suffisante des domaines comme les techniques multimédia, la programmation Back-end/Front-end, la création et l'exploitation de bases de données.

Il se forme sans cesse aux nouvelles technologies et aux nouveaux standards du web.

Il utilise des outils et des ressources spécifiques au développement d'applications internet/intranet pour répondre aux cahiers des charges et aux exigences des clients ou des responsables de projets.

Dans le cadre du travail d'équipe, il met en place une démarche de recherche appliquée en identifiant les besoins liés à son intervention dans le projet et en proposant des solutions adaptées susceptibles d'évoluer au fil du temps. Il participe à l'élaboration des cahiers des charges et, si besoin, à la rédaction de la documentation.

Il développe des qualités de communicateur, y compris avec la clientèle, et est capable de s'exprimer dans une autre langue nationale ou internationale.

Il a, en outre, un esprit critique, un sens aigu de l'organisation et de la gestion des activités techniques et de leur planification en toute autonomie.

2. TACHES

En tenant compte des normes en vigueur et des règles déontologiques appliquées au web et en utilisant l'environnement informatique,

En étant sensible à la sécurité, à l'environnement ainsi qu'aux aspects économiques,

- ◆ mettre en place une démarche de recherche appliquée en identifiant les besoins liés à son intervention dans le projet ;
- ◆ utiliser ou mettre en place un environnement de travail en fonction du résultat de l'analyse du projet ;
- ◆ de mettre en œuvre une méthodologie de gestion de projet et des outils y attenant ;
- ◆ utiliser les langages en vigueur pour réaliser la structure statique des applications ;
- ◆ utiliser des langages de programmation pour développer et dynamiser des applications WEB internet/intranet animées ou non ;
- ◆ assurer la compatibilité des applications avec les navigateurs, les médias et les exigences du référencement ;
- ◆ d'assurer l'accessibilité des applications web pour les personnes à besoins spécifiques ;

- ◆ assurer la sécurité des contenus et des accès en respectant les protocoles associés, et les bonnes pratiques en matière de développement ;
- ◆ utiliser des outils spécifiques (versioning, test unitaire, débogage, optimisation,...) et actualisés de développement d'applications web (framework, CMS...);
- ◆ sélectionner, assembler, intégrer, paramétrier et tester des composants et des ressources nécessaires à la réalisation des développements demandés ;
- ◆ réaliser la mise en production des applications optimisées dans un environnement d'exploitation existant et en assurer le suivi et la maintenance ;
- ◆ participer à la conception et à l'implémentation d'une base de données et en exploiter les informations ;
- ◆ d'agir avec une marge d'initiative étendue dans l'optimalisation du travail réalisé ou de la gestion des tâches ;
- ◆ assurer la veille technologique.

3. DEBOUCHES

- ◆ services publics ou privés,
- ◆ entreprises industrielles,
- ◆ sociétés de services,
- ◆ agences de communication,
- ◆ sociétés de production audiovisuelle,
- ◆ travailler sous le statut d'indépendant
- ◆ ...

4. Référence Rome V3

<https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=M1805>